



PROGRAMME SPORTIF MAÎTRES

Natation Course

2017-2018



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION
Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON
ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr
<http://auvergnerhonealpes-natation.fr/>
Tél : 04.78.83.13.99



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler





INTERCLUBS MAÎTRES LIGUE

INTERCLUBS MAÎTRES LIGUE		
Animation	Dimanche 3 décembre 2017	Bassin 25m
	Toutes Catégories	St Georges de Mons(63) - Villefranche /Saône(69) - Echirolles (38)
Date limite des engagements Mercredi 29 novembre 2017		

Date : Dimanche 3 Décembre 2017 (après-midi)
Catégories : C1 et plus 25 ans et plus nés en 1992 et avant (Les C0 ne peuvent pas participer)
Organisation : La Ligue Auvergne-Rhône Alpes organise sur 3 lieux le même jour
Bassin : 25m - chronométrage manuel
Programme : 2 réunions
Horaires : 1^{ère} réunion : 13H00/14H00
 2^{ème} réunion : 15 minutes après la fin de la 1^{ère} Réunion

Définition des ZONES :

Zone Ouest : départements 03 - 15 - 42 - 43 - 63

Zone Centre : départements 01 - 07 -26 - 69

Zone Est : départements 38 - 73 - 74

Lieux :
Zone Ouest : Piscine Intercommunale - Avenue de la gare - **63780 Saint-Georges de Mons**
Zone Centre : Piscine Saint Exupéry - 535, Avenue Saint Exupéry - **69400 Villefranche s/S**
Zone Est : Stade Nautique - 9, rue Fernand Pelloutier - **38130 Echirolles**

Dimanche 3 décembre 2017	
1 ^{ère} réunion OP : 13h00 - DE : 14h00	2 ^{ème} réunion 15 minutes après la fin de la 1 ^{ère} réunion
10x50 NL Mixte 400 NL Mixte 100 Papillon Mixte 50 Dos Mixte 100 Brasse Mixte 50 NL Mixte Pause 15'	100 NL Mixte 50 Brasse Mixte 100 Dos Mixte 50 Papillon Mixte 200 4N Mixte 4 x 50 4N Mixte (2 dames-2 messieurs)

REGLEMENT SPORTIF

Les clubs doivent respecter les zones définies pour les inscriptions de leurs équipes .

Chaque équipe est composée de dix nageurs du même club. La répartition hommes/femmes est libre. La composition d'une équipe doit être obligatoirement Mixte à savoir au moins 2 filles ou au moins 2 Garçons. (Voir le relais 4X50 m 4 Nages Mixte) Les séries sont nagées aux temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe ni de l'âge des concurrents.

Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à un relais (10X50 NL obligatoire)

Tout nageur qui aurait raté sa série, et ce quel qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure

ENGAGEMENTS :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le :

Mercredi 29 novembre 2017 à 23H59.

Une pénalité forfaitaire de 50€ pour le club qui aura oublié de valider ces engagements sur EXTRANAT.

La composition provisoire des relais doit être saisie sur EXTRANAT.

Le règlement financier des engagements doit être fait **uniquement par virement bancaire** et devra parvenir pour le **jeudi 30 Novembre 2017** délai de rigueur, sous peine du retrait des engagements du club. **55€/équipe.**

Il n'y aura pas de course d'encadrement.

OFFICIELS :

Les clubs ont l'obligation de fournir au moins 1 officiel pour 1 équipe et pour 2 équipes et plus 2 officiels, sous peine d'application stricte de la pénalité à savoir 60€ / réunion et officiel manquant.

Rappel : le juge arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

RECOMPENSES : Il sera remis une coupe aux 3 premières équipes lors des Championnats d'Hiver des Maîtres après avoir rassemblé les classements des 3 lieux de cette compétition.

LA REGLE DE 2 DEPARTS PAR COURSE SERA APPLIQUEE.

CHAMPIONNATS LIGUE HIVER OPEN MAÎTRES		
	Dimanche 14 Janvier 2018	Bassin 25m
	Catégories d'âge : 25 ans et plus (1993 et avant) Dames et Messieurs (Pas de catégorie C0)	2 Lieux
Date limite des engagements Mercredi 10 janvier 2018 23H59		

Dates : Dimanche 14 janvier 2018
Catégorie d'âges : 25 ans et plus (nés en 1993 et avant)
Bassin : 25m – 6 à 8 lignes-chronométrage Manuel
Horaires : Dimanche 7H30/9H00 et 13H00/14H00
Objectif : **Qualification aux championnats de France Hiver et Été 2018** (voir grille de qualification FFN)

Définition des ZONES :

Zone A: départements 01-26-38-69-73-74

Zone B : départements 03-07-15-42-43-63

Lieux : **Zone A :** A désigner
Zone B : Centre Nautique de Issoire Avenue de l'Union Soviétique 63500 Issoire.

Catégories d'âge concernées

<i>Individuels</i>	
C1 : nés entre 1989 et 1993	C2 : nés entre 1984 et 1988
C3 : nés entre 1979 et 1983	C4 : nés entre 1974 et 1978
C5 : nés entre 1969 et 1973	C6 : nés entre 1964 et 1968
C7 : nés entre 1959 et 1963	C8 : nés entre 1954 et 1958
C9 : nés entre 1949 et 1953	C10 : nés entre 1944 et 1948
C11 : nés entre 1939 et 1943	C12 : nés entre 1934 et 1938
C13 : nés entre 1929 et 1933	C14 : nés entre 1924 et 1928
C15 : nés en 1923 et avant	

<i>Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)</i>	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : entre 280 et 319 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Programme : Toutes les épreuves sont classements aux temps (Pas de finale)

En fonction du nombre d'engagements les courses de 200 m et plus seront nagées 2 par lignes et mixte.

Pour le 1500 NL Messieurs et le 800 NL Dames ces courses sont limitées à 3 séries.

En fonction du nombre d'engagements une coupure de 10 minutes sera programmée sur chaque réunion.

Dimanche 14 janvier 2018	
1^{ère} Réunion	2^{ème} Réunion

Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 13h00 début des épreuves 14H00
1500 NL Messieurs	100 4 Nages Dames
800 NL Dames	100 4 Nages Messieurs
400 4 Nages Dames	100 NL Dames
400 4 Nages Messieurs	100 NL Messieurs
400 NL Dames	50 Dos Dames
400 NL Messieurs	50 Dos Messieurs
200 4 N Dames	100 Papillon Dames
200 4 N Messieurs	100 Papillon Messieurs
200 Papillon Dames	50 NL Dames
200 Papillon Messieurs	50 NL Messieurs
200 Dos Dames	100 Brasse Dames
200 Dos Messieurs	100 Brasse Messieurs
200 Brasse Dames	50 Papillon Dames
200 Brasse Messieurs	50 Paillon Messieurs
	200 NL Dames
	200 NL Messieurs
	100 Dos Dames
	100 Dos Messieurs
	50 Brasse Dames
	50 Brasse Messieurs

REGLEMENT SPORTIF :

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs de 25 ans et plus (nés en 1993 et avant).

Pas de limitation du nombre d'épreuves

Les clubs ont l'obligation de nager dans la zone qui leurs sont attribuées.

ENGAGEMENTS :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le :

Mercredi 10 janvier 2018 23H59.

Une pénalité forfaitaire de 50€ pour le club qui aura oublié de valider leurs engagements sur EXTRANAT.

Le règlement financier des engagements doit être fait **uniquement par virement bancaire 4€/engagement** et devra parvenir pour le **vendredi 12 janvier 2018, délai de rigueur.**

FORFAITS :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

Forfait au plot non déclaré (absent au départ) : pénalité 50€

OFFICIELS :

Les clubs participants ont l'obligation de fournir 1 officiel par réunion dès le 1^{er} engagement sous peine d'application stricte de la pénalité à savoir 60€ / réunion /officiel manquant.

CHAMPIONNATS LIGUE ETE OPEN MAÎTRES

CHAMPIONNATS LIGUE ETE OPEN MAÎTRES		
	Samedi 16 juin et Dimanche 17 juin 2018	Bassin 50m
	Catégories d'âge : 25 ans et plus (1993 et avant) Dames et Messieurs (Pas de catégorie C0)	1 Lieu à désigner
Date limite des engagements Mercredi 13 juin 2018 23H59		

Dates : Samedi 16 juin (après-midi) et Dimanche 17 Juin 2018
Catégorie d'âges : 25 ans et plus (nés en 1993 et avant)
Bassin : 50 m – 8 lignes-chronométrage Manuel
Horaires : Samedi 13H30/15H00 et Dimanche 7H30/9H00 et 13H00/14H30
Objectif : **Qualification aux championnats de France Été 2018** (voir grille de qualification FFN)

Définition des ZONES : Cette compétition se fera sur un seul lieu afin de regrouper l'ensemble de la population Maîtres de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation. (Lieu à désigner)

Catégories d'âge concernées

<i>Individuels</i>	
C1 : nés entre 1989 et 1993	C2 : nés entre 1984 et 1988
C3 : nés entre 1979 et 1983	C4 : nés entre 1974 et 1978
C5 : nés entre 1969 et 1973	C6 : nés entre 1964 et 1968
C7 : nés entre 1959 et 1963	C8 : nés entre 1954 et 1958
C9 : nés entre 1949 et 1953	C10 : nés entre 1944 et 1948
C11 : nés entre 1939 et 1943	C12 : nés entre 1934 et 1938
C13 : nés entre 1929 et 1933	C14 : nés entre 1924 et 1928
C15 : nés en 1923 et avant	

<i>Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)</i>	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : entre 280 et 319 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Programme : Toutes les épreuves sont classements aux temps (Pas de finale)

En fonction du nombre d'engagement les courses de 200 m et plus seront nagées 2 par lignes et mixte. Pour le 1500 NL Dames et le 800 NL Messieurs ces courses sont limitées à 3 séries.

Samedi 16 juin 2018
1^{ère} Réunion
1500 NL Dames

400 4 Nages Messieurs
50 Dos Dames
50 Dos Messieurs
100 Papillon Dames
100 Papillon Messieurs
200 Brasse Dames
200 Brasse Messieurs
200 NL Dames
200 NL Messieurs
Relais 4X50 4 Nages Mixte

Dimanche 17 juin 2018	
2 ^{ème} Réunion	3 ^{ème} Réunion
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 13h00 début des épreuves 14H30
800 NL Messieurs	400 NL Dames
400 4 Nages Dames	400 NL Messieurs
50 Brasse Dames	50 Papillon Dames
50 Brasse Messieurs	50 Papillon Messieurs
100 Dos Dames	200 Dos Dames
100 Dos Messieurs	200 Dos Messieurs
200 Papillon Dames	100 NL Dames
200 Papillon Messieurs	100 NL Messieurs
50 NL Dames	200 4 Nages Dames
50 NL Messieurs	200 4 Nages Messieurs
Relais 4X50m 4 Nages Dames	100 Brasse Dames
Relais 4X50m 4 Nages Messieurs	100 Brasse Messieurs
Relais 4X50m NL Mixte	Relais 4X50 NL Dames
	Relais 4X50 NL Messieurs

REGLEMENT SPORTIF :

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs de 25 ans et plus (nés en 1993 et avant).
Pas de limitation du nombre d'épreuves

ENGAGEMENTS :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le :

Mercredi 13 juin 2018 23H59.

Une pénalité forfaitaire de 50€ pour le club qui aura oublié de valider ces engagements sur EXTRANAT.

Le règlement financier des engagements doit être fait **uniquement par virement bancaire** (4€/engagement individuel et 7€/ engagement de relais) et devra parvenir pour le **jeudi 14 juin 2018, délai de rigueur.**

FORFAITS :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

Forfait au plot non déclaré (absent au départ) : pénalité 50€

OFFICIELS :

Les clubs participants ont l'obligation de fournir 1 officiel par réunion dès le 1^{er} engagement sous peine d'application stricte de la pénalité à savoir 60€ / réunion /officiel manquant.

RECOMPENSES : Les premiers de chaque course et de chaque catégorie seront récompensés par une médaille